



espaceconso

Facture
Réf. : FA6308

Réf. commande : CO2101-2555 (COMMANDE HAMMER
SUIVI UPS 1Z0W0E536864634829) / 15/01/2021

ESPACE CONSO

1118 Chemin de Hatché
40700 MORGANX



contact@espace-conso.fr
Numéro de TVA: FR 94538711029

SOCAPDIS LECLERC CAPDENAC

LIEU DIT LE COUQUET
46100 CAPDENAC
France

N° TVA intra: FR27334065968

Date facturation	Date échéance	Réf. client	Code client	N° TVA intra
19/01/2021	18/02/2021	COMMANDE HAMMER SUIVI UPS	C315	FR27334065968

Réf.	Désignation	TVA	Total HT
TEL000533	SMARTPHONE HAMMER ENERGY 2 noir (Pays d'origine: Pologne)  5 9 0 2 9 8 3 6 0 9 0 7 0	20%	266,00
ECOTAXE	ECOTAXE D3E EcoTaxDeee	20%	0,16
SORECOP	SORECOP sorecop	20%	40,00
TEL000530	SMARTPHONE HAMMER ENERGY 2 ORANGE (Pays d'origine: Pologne)  5 9 0 2 9 8 3 6 0 9 0 8 7	20%	266,00
FRAIS_DE_P ORT	FRAIS DE PORT	20%	0,00

Conditions de règlement : Règlement à 30 jours

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque:

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
-------------	--------------	------------------	-----

Total HT	572,16 €			
Total TVA 20%	114,43 €			
Total TTC	686,59 €			
Payé	686,59 €			
Reste à payer	0,00 €			
Versements déjà effectués				
Règlement	Montant	Type	Num	Banque
19/01/2021	686,59 €	Virement bancaire	FA6308	FACTOR

Pour être libératoire, votre règlement doit être effectué directement à l'ordre de Crédit Agricole Leasing & Factoring 12 Place des États-Unis-CS 2001-92548 Montrouge Cedex-France, qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisé de toute réclamation relative à cette créance.

Pénalités pour paiement en retard : (Taux d'intérêt légal x 3) x montant TTC. En cas de retard de paiement des intérêts calculés au taux de trois fois l'intérêt légal nous sont acquis de plein droit. En cas de non-paiement à l'échéance et après une simple mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception, le débiteur sera tenu à titre de clause pénale à nous payer une somme forfaitaire égale à 15 % du montant total impayé. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa de l'article L 441-6 DU CODE DE COMMERCE est fixé à 40 euros en matière commerciale.

Siège social: ESPACE CONSO - 1118 Chemin de Hatché - 40700 MORGANX, France
contact@espace-conso.fr

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL) - Capital de 2 000 € - SIRET: 53871102900016
NAF-APE: 4651Z - RCS/RM: Mont-de-Marsan B 538 711 029 - Numéro TVA: FR 94538711029